

NOMBRE DE MEMBRES

**En exercice : 27
Présents : 24
Votants : 27**

N° ordre : DE-26-61

**N° ordre dans la séance :
DE-20260922-08**

**Date de la convocation :
16/09/2026**

Date de la publication :

L'an deux mille vingt-six et le vingt-deux septembre à 19 heures, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal de Culoz-Béon, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc DUPONT

Claude FELCI, Isabelle MORLOTTI, David TREBOZ, Déborah GLEYZE, Loïc MONTEIRO, Katerina CHAPMAN, Mickaël MOUTOT, Marie-Françoise SONZOGNI, Sylviane GUILLERMET, Nadine BRAVI, Marc MEO, Frédéric DI PAOLO, Stéphanie TRUCHE, Stéphanie CHAMPON, Sylvain BOIS, Céline FILIPPI, Anthony DENAERDT, Jade LESAGE, Jean-Luc GIGUET, Daniel ROSSI, Christelle BOUVIER, Elodie ROY, Alexia CHARRIER conseillers

Absents excusés : Cyril DUBOUCHET (procuration à Claude FELCI), Christelle MARCHAND (procuration à Stéphanie TRUCHE), Franco SALVATORE (procuration à Elodie ROY)

Secrétaire de séance : Mickaël MOUTOT

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A M. ET MME ROCHA OLIVEIRA (15 RUE DES MURIERS) AU TITRE DE L'OPÉRATION FAÇADES

Claude FELCI, Adjoint au Maire, informe le Conseil municipal qu'une opération façades est en cours sur le territoire de la Commune. Elle est régie par un règlement adopté par une délibération du 9 avril 2024.

A ce titre, M. et Mme Rocha Oliveira, domiciliés 15 rue des Mûriers, ont déposé un dossier auprès de SOLIHA qui instruit les demandes aux niveaux administratifs et techniques, notamment avec l'appui d'un architecte-conseil.

Le dossier fait apparaître le ravalement de 172 m² de façades correspondant aux trois pans de façades visibles depuis l'espace public ainsi que l'élévation du garage.

Le coût du ravalement de ces trois pans de façades d'une superficie de 172 m² s'est élevé à 13 750,00 € TTC soit 79,94 € TTC/m².

En conséquence, le calcul de l'aide est le suivant :

→ 13 750 € X 35 % (taux de la subvention) = 4 812,50 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Accepte l'attribution d'une subvention de 4 812,50 € à M. et Mme Rocha Oliveira au titre de l'opération façades.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Le Secrétaire de séance
Mickaël MOUTOT

Le Maire
Jean-Marc DUPONT



Accusé de réception en préfecture
001-200099406-20260922-DE-20260922-08-DE
Date de télétransmission : 24/09/2026
Date de réception préfecture : 24/09/2026